

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 88 (1962)
Heft: 6: Foire de Bâle, 31 mars-10 avril 1962

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Procès-verbal de la 67^e assemblée générale du 25 juin 1961 à l'Hôtel de Ville de Winterthour

Présidence : M. G. Gruner, ingénieur, président de la SIA.

Procès-verbal : M. Beaud.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la 66^e assemblée générale du 27 septembre 1959, à Sion.
2. Allocution du président de la SIA.
3. Propositions de l'assemblée des délégués.
4. Lieu et date de la prochaine assemblée générale.
5. Divers.

Le *président* ouvre l'assemblée générale à 10 h. 10. L'assemblée approuve l'ordre du jour proposé.

1. Procès-verbal de la 66^e assemblée générale du 27 septembre 1959, à Sion

Il n'y a pas de remarques. Le procès-verbal est approuvé.

2. Allocution du président de la SIA

M. Gruner résume l'activité de la Société depuis la dernière assemblée générale. Les membres de la SIA étant régulièrement renseignés par le *Bulletin SIA* sur les travaux des organes et des commissions, il ne relève que les événements importants :

La Fondation suisse de prévoyance pour les professions techniques a été créée avec le concours de l'Union technique suisse, UTS, et de la Fédération des architectes suisses, FAS.

La conférence de presse du 9 janvier 1961 a permis à la SIA, en commun avec la GEP et l'A³E²PL, d'exposer le point de vue des universitaires dans la question des titres.

La révision complète du code d'honneur est en chantier. A la demande de l'assemblée des délégués, le nouveau projet devra être mis au point dans le délai de six mois.

Une révision partielle des statuts est également à l'étude ; elle prévoit notamment l'introduction de nouvelles catégories de membres, soit des membres collectifs et des membres étudiants.

Le problème de la rationalisation du bâtiment devient de plus en plus actuel : la SIA a décidé de s'associer à la FAS pour créer un bureau d'études.

Les travaux de révision des normes sont activement poussés :

- Normes n° 106, concernant l'installation et l'exploitation des ascenseurs.
- Normes n°s 160, 161, 162.
- Tarifs d'honoraires n°s 102, 103 et 108.
- Normes n° 118, « Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction ».
- Enfin, la SIA a entrepris pour le compte de la Confédération l'établissement de normes techniques pour la construction des pipelines.

La construction d'un réseau de routes nationales exige la collaboration de nombreux membres de la Société ; un questionnaire a été envoyé à ce sujet aux intéressés.

Des pourparlers sont en cours pour la création d'un groupe professionnel des ingénieurs ruraux, dont l'assemblée constitutive est prévue pour l'automne.

Plusieurs membres de la SIA participent également aux travaux préparatoires de l'Exposition nationale de 1964 ; la Société est représentée dans plusieurs comités et commissions.

Enfin, à la suite de la démission de MM. Seippel, Senn et Gruner, le Comité central compte trois nouveaux membres, nommés par l'assemblée des délégués : MM. G. Borgeaud, ingénieur mécanicien et électricien, dipl. EPF, Winterthour, G. Hönger, ingénieur mécanicien, dipl. EPF, Soleure, et A. Métraux, ingénieur électricien, dipl. EPF, Bâle. M. André Rivoire, architecte, dipl. EPF, Genève, a été nommé président de la SIA.

M. Gruner adresse ensuite à l'assemblée une allocution sur les *problèmes de la formation dans les professions techniques* :

Notre économie nationale est menacée par le manque de cadres supérieurs et en particulier d'universitaires, au point que la question se pose de savoir si la Suisse pourra conserver sa position d'important pays industriel de l'Ouest.

1. Causes du manque d'universitaires

Par suite de l'essor de la recherche scientifique et du développement de la technique, la mécanisation, la rationalisation et l'automation ont transformé les méthodes de production, si bien que le personnel ouvrier tend à diminuer, tandis que les cadres deviennent plus nombreux.

De plus, les peuples autrefois colonisés sont devenus libres et désirent profiter des avantages de la technique. C'est notre devoir d'aider les pays en voie de développement.

De ces différentes causes résulte la pénurie de personnel technique, qui se fait cruellement sentir. Une des tâches principales de ces prochaines années doit être de surmonter cette crise dans la relève technique.

2. La formation de la relève technique

Nos gymnases et nos écoles secondaires doivent être développés de façon que tous les jeunes gens et toutes les jeunes filles qui sont attirés par les professions techniques supérieures et universitaires aient la possibilité de se former convenablement.

Nos universités et écoles polytechniques doivent être en mesure d'accueillir le nombre accru d'étudiants qui en résultera et de leur donner la formation que réclame l'exercice de leur profession.

3. Situation actuelle et encouragement de la relève technique

La population de la Suisse a passé entre 1930 et 1960 de 4 à 5,4 millions d'habitants. Le nombre des candidats à la maturité dans les gymnases suisses s'est élevé entre 1930 et 1959 de 1300 à 2326. Cependant, durant la même période, le nombre des candidats des branches mathématiques et sciences naturelles ne s'est accru que de 356 à 600. D'autre part, l'EPF, qui comptait 1132 étudiants suisses en 1930, en avait 2924 en 1959. Le

nombre des diplômes délivrés annuellement variait entre 200 et 250 au cours des années trente ; il a passé à 473 en 1959.

Pour les technicums, l'évolution est semblable ; les candidats au diplôme sont également devenus plus nombreux durant l'époque considérée : de 500 qu'ils étaient, ils sont devenus 800.

Ainsi donc, au cours des trente dernières années, le nombre des diplômés de l'EPF a augmenté d'environ 100 %, celui des candidats à la maturité de 80 % et celui des techniciens de 60 % seulement.

L'encouragement de la relève technique doit se manifester au gymnase déjà et il doit se poursuivre à l'Ecole polytechnique. Les instituts doivent être agrandis et les chaires d'enseignement multipliées. Les programmes devraient aussi être régulièrement revus et des cours de perfectionnement organisés pour les ingénieurs de la pratique.

Le développement des technicums existants et la création de nouvelles écoles techniques méritent tout notre appui, de même que le développement des écoles professionnelles qui s'occupent de la formation des dessinateurs.

4. En conclusion, les mesures suivantes devraient être prises :

- a) Multiplication et réorganisation des gymnases.
- b) Développement de nos écoles polytechniques.
- c) Développement des technicums.
- d) Multiplication des possibilités d'apprentissage pour dessinateurs et constructeurs.
- e) Développement du système des bourses.
- f) Création de foyers et cités universitaires.
- g) Susciter chez les jeunes filles l'intérêt pour les professions techniques.

3. Propositions de l'assemblée des délégués

M. Rivoire, nouveau président de la SIA, présente la proposition de l'assemblée des délégués du 24 juin 1961 de nommer les personnalités suivantes membres honoraires de la Société :

MM. Max Angst, ingénieur, Schaffhouse
Hans C. Egloff, ing., Winterthour
Georges Gruner, ing., Bâle
Alfred Murset, arch., Zurich
Pierre Soutter, ing., Zurich

L'assemblée approuve ces nominations par de vifs applaudissements.

A la suite de la distribution des attestations, MM. Gruner et Egloff remercient l'assemblée en leur nom personnel et au nom de leurs collègues.

4. Prochaine assemblée générale ordinaire

La Section genevoise invite la SIA à tenir sa prochaine assemblée générale en 1963 à Genève, à l'occasion du centenaire de cette section. Cette proposition est acceptée, avec remerciements.

5. Divers

Sous ce chapitre, le Comité central n'a rien à communiquer. La parole n'est pas non plus demandée.

Le président déclare l'assemblée close, à 11 h. 05.

Après une brève interruption, M. J. Bretscher, greffier municipal de Winterthour, expose brillamment les principaux épisodes de l'histoire de sa ville. Des intermèdes musicaux présentés par le Quatuor à cordes de Winterthour sont également très appréciés par l'assemblée.

Le rapporteur : M. BEAUD.

LES CONGRÈS

Association suisse pour l'automatique

L'automation pour petites et moyennes entreprises

Séminaire organisé par l'ASSPA, en collaboration avec l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)

Neuchâtel, 24-28 avril 1962
Laboratoire suisse de recherches horlogères

PROGRAMME

Mardi 24 avril

9.15 - 10.15 G. Gaillard

Introduction, contrôle des présences. Présentation du programme.

10.15 - 12.00 R. de Groot et L. J. Perrin

Avantages apportés par l'automation à la petite industrie. Quand faut-il automatiser ? — Comment faut-il automatiser ? — Quels bénéfices peut-on retirer de l'automation ? — Que peut-on attendre et que ne faut-il pas attendre de l'automation ? — Analyse des produits avant l'automation. — Quelques considérations économiques sur l'automation. — Réalisation d'automation, comment s'y prendre.

14.00 - 16.00 R. de Groot et L. J. Perrin

Comment procéder à l'automation à bon marché ? — Comparaison entre différents moyens. — Comment commencer ? — Par où ? — Pneumatique, mécanique, hydraulique, électrique ? — Les avantages et inconvénients de l'un et l'autre des systèmes.

16.15 - 17.15 A. B. Bloesch, ingénieur à la Société Posalux, Biel

Automation dans la vie courante, le profit que l'on en retire, les différents domaines où cette automation se trouve déjà appliquée.

17.15 - 18.00 Films Bellows « Production Miracles » et « Opération Push Button », films sur applications européennes.

Mercredi 25 avril

8.30 - 10.00 R. de Groot

Introduction aux normes du « Joint Industry Committee » JIC, leur rôle, leurs origines, les résultats obtenus sur le matériel. — Discussions et explications des symboles. — Dessins de schémas. — Comparaison du schéma et des matériaux.

10.15 - 12.15 E. Bläsi, de Aprotec, Genève

Micro-interrupteurs, ce qu'ils sont. — Les différents types et usages. — Les restrictions à leur emploi. — Les programmeurs électriques, électroniques, relais divers et temporisés.

14.00 - 16.00 Fred Schäublin, de la maison Schäublin S.A., Bévilard

Machines spéciales sur mesure, construites par éléments standards, illustrées par la projection d'un film en couleur.

16.15 - 18.00 F. Liechti, ingénieur chez Notz & Cie, Biel

Comment monter un réseau à air comprimé, choix du compresseur, considérations sur les conditions existantes et le développement futur. — Les compresseurs, sécurité, lieu de stationnement, raccords, conduites, etc. — Importance des pertes dans le réseau, de la pression.

Jeudi 26 avril

8.30 - 18.00

Présentation et démonstration de matériel mis à disposition par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et divers fabricants.

Pour ces présentations, les participants seront répartis en quatre groupes qui se suc-